



Levallois Perret, le 9 décembre 2010

Lettre ouverte à Luc Vigneron « **MOBILISEZ, PLUTOT QUE DE LICENCIER !** »

Le 24 novembre dernier, la Direction a annoncé au CCE Thales SA et au Comité de Groupe un vaste projet de 1500 suppressions d'emplois en France. Une telle annonce, brutale, sans alerte préalable, ne s'était plus vue dans notre Groupe depuis plus de 10 ans !

Le discours de la DRH, qui se voulait rassurant et apaisant, ne change rien à cette réalité.

Cette annonce, le message délivré et la méthode retenue, ont amplifié les inquiétudes et suscité de nombreuses interrogations sur l'avenir de Thales. En tout état de cause, ils appellent plusieurs réponses et remarques de notre part.

Sur la situation économique du Groupe :

Les éléments exposés pour justifier les conséquences sociales constituent un ensemble de clichés qui s'étalent dans toutes les présentations de ce style. Aucune démonstration argumentée ne vient étayer sérieusement votre projet.

Les arguments employés recourent certains de ceux que vous nous avez livrés en décembre 2009 pour justifier votre réorganisation du Groupe et le lancement du plan d'économies « Probasis ». Nous nous interrogeons donc, plusieurs mois après son lancement, sur la pertinence et l'efficacité de votre organisation. Quant à Probasis, les salariés en verront malheureusement les résultats avec des suppressions d'emplois, la baisse de la masse salariale et de leur rémunération et la dégradation de leurs conditions de travail qui viendront s'ajouter aux 1500 suppressions de postes annoncées.

Certes, la situation budgétaire de certains clients est tendue. Certes, des difficultés ponctuelles existent dans quelques-unes de nos sociétés, dans plusieurs pays dont la France. Mais dans ces situations, jusqu'alors, nous avons su, avec nos accords, apporter des réponses appropriées qui allient l'économique et le social, le besoin de compétitivité et celui de l'emploi.

Votre projet ne constitue en rien une réponse susceptible de provoquer l'adhésion du personnel et de préparer l'avenir. Aucun projet industriel, commercial ou en Recherche et Développement, ne vient donner aux salariés une perspective d'emploi, de reconnaissance et d'avenir dans le Groupe. Où est l'élan nécessaire à leur mobilisation ? Comment créer de la confiance en supprimant des emplois ?

Sur le projet de traitement social

En appeler au volontariat des salariés, alors même que le choix de supprimer des emplois est pris au plus haut niveau de la hiérarchie du Groupe, est illusoire et fallacieux. Vous avez décidé de la méthode et des moyens.

Cette pratique autoritaire est en rupture fondamentale avec la culture et les pratiques du dialogue social que nous avons construit au fil des années. Elle percute et nie la logique d'anticipation et les accords qui la font vivre depuis 2006. De plus, elle renvoie au salarié la responsabilité de son propre « licenciement », vide l'entreprise de ses forces les plus vives et la laisse exsangue de compétences nécessaires au regard des défis à relever. Après l'auto-entrepreneur, l'auto-licencié ? La référence à peine voilée à la « liberté » et à la « responsabilité » du salarié, cache l'hypocrisie et l'irresponsabilité de l'employeur érigées en vertus managériales.

Nos organisations syndicales n'acceptent pas votre projet qui n'offre aucun avenir.

Pour nous, il y a nécessité à nous mobiliser tous ensemble, Direction, salariés et représentants du personnel pour :

- Redéployer nos moyens vers de nouveaux marchés en utilisant mieux nos savoir-faire, la maîtrise et la dualité de nos technologies.
- Conserver les compétences des salariés, reconnues internationalement.
- Accompagner le redémarrage économique attendu par une politique active de l'emploi.
- Conjuguer les performances financières et les performances sociales.

Il n'est peut-être pas trop tard pour agir en ce sens, par le dialogue.

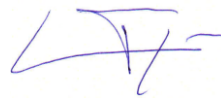
A défaut, nos organisations syndicales appelleront les salariés à la défense de leurs emplois par la mobilisation et l'action.




Pour la CFDT
Didier Gladieu



Pour la CFE-CGC
Hervé Tausky



Pour la CGT
Laurent Trombini



Pour FO
Dominique Allo